

## Mieux connaître le dispositif du Relais Cabriole avec Chantal Soules



Mieux connaître le dispositif du Relais Cabriole avec Chantal Soules

Parmi les multi-services de la structure Vic Accueil figure le pôle petite enfance représenté par le RAM (Relais Assistantes Maternelles) dont le référent est depuis 2007 Chantal Soules.



Nous l'avons rencontrée dans le bureau de sa permanence pour faire le point sur les différentes facettes du relais Cabriole.



### Le RAM : un dispositif national

Le RAM est un dispositif créé en 1989 à l'initiative de la CAF. Ce dispositif s'adresse à deux publics, les professionnelles de l'accueil individuel et les familles.

Les gestionnaires sont les collectivités territoriales et des associations.

Il en existe 28 dans le Gers qui se réunissent tous les deux mois via le réseau des RAM du Gers piloté par la CAF.

### Le Relais de Vic existe depuis 2000, il est géré par l'association Vic Accueil.

À sa création, il ne fonctionnait que 6 heures par semaine au lieu de 22 heures aujourd'hui.

<https://lejournaldugers.fr/article/48071-mieux-connaître-le-dispositif-du-relais-cabriole-avec-chantal-soules>

Comme nous l'explique Chantal, le temps d'ouverture a augmenté car le nombre d'assistantes maternelles a augmenté et on a su faire valoir l'importance d'accompagner les parents et les assistantes maternelles.

**Une permanence : Quand ? Où ? Pour qui et pour quoi ?**

**Vous pouvez venir rencontrer Chantal tous les mardis et vendredis après-midis de 13 h 30 à 17 h 30 dans son bureau situé au Centre de Loisirs à côté du stade de football.**

**Chantal nous explique :** « Cet espace me sert d'espace de permanence pour accueillir les assistantes maternelles et les parents qui ont besoin de venir me voir mais aussi de lieu de stockage du matériel dont je dispose pour les assistantes maternelles.

Deux après-midis par semaine, je reçois toutes les personnes qui sont en recherche d'un mode de garde, les familles, les parents, les assistantes maternelles du secteur qui ont besoin d'un conseil, d'une aide et aussi les candidat(e)s à l'agrément.

Je peux aussi traiter certains points par mail. En fait, je m'adapte aux personnes et à leurs demandes.

**Pour les parents à la recherche d'un mode de garde**, je tiens à jour une liste d'assistantes maternelles qu'ils peuvent trouver aussi à la PMI ou à la mairie.

Elles sont 24 sur le secteur de Vic dont 14 en activité. Comme je les côtoie régulièrement, je sais qui est « complet », qui va bientôt avoir une place...

Mais attention, je me limite à des informations générales, je n'attribue pas des étoiles !

Ce sont aux parents de trouver l'assistante maternelle qui leur convient et pour cela, il faut prendre le temps de faire connaissance.

Quand je reçois les parents, l'entretien dure souvent plus d'une heure car ils ont beaucoup de questions surtout quand il s'agit d'un premier enfant.

Il existe en effet une certaine appréhension : est-ce que la crèche ne serait pas un meilleur mode de garde pour mon enfant, mon enfant ne va-t-il pas trop s'attacher à son assistante maternelle ?... Je suis là pour les rassurer.

**Les assistantes maternelles** peuvent me solliciter pour une aide dans le cadre du contrat de travail.

Le travail des assistantes maternelles est régi par la convention collective du particulier employeur, c'est un contrat de travail de droit privé.

Je n'interviens pas dans la rédaction du contrat mais je peux leur fournir des modèles de contrat et les leur expliquer, je peux aussi les revoir ensuite pour les aider à gérer les contrats.

Je reçois aussi **les futurs candidat(e)s à l'agrément d'assistant(s) maternel(le)s** qui viennent spontanément ou qui sont envoyés par Pôle Emploi.

Elles – ce sont essentiellement des femmes - viennent m'interroger sur ce qu'est le métier d'assistante maternelle, sur la demande dans le secteur...

Je leur donne toutes les infos mais **pour ce qui est de l'agrément, c'est le conseil départemental qui gère et la PMI.**

Toutes les personnes qui souhaitent devenir assistantes maternelles font une demande auprès du conseil départemental. Suite à cette demande, une puéricultrice du secteur vient voir le domicile, s'entretient avec elle et fait un compte rendu. Les futures assistantes maternelles assistent ensuite à une réunion d'information au Conseil Départemental où on leur présente le métier. Elles ont un temps de réflexion, si elles souhaitent s'engager dans cette voie, elles sont convoquées pour un temps de formation.

Elles ne peuvent accueillir des enfants que quand elles ont terminé leur formation et qu'elles ont passé le brevet de secourisme obligatoire.

Elles sont agréées pour un certain nombre d'enfants avec un maximum de quatre. L'agrément est valable 5 ans.

**Crèche ou assistante maternelle ?**

« Quand ils ne sont pas contraints de choisir un mode de garde en fonction des horaires ou du nombre de places, les parents se posent la question.

Il faut savoir que le mode de garde le plus répandu dans la région mais aussi dans la France entière est l'assistante maternelle.

Outre les horaires plus souples, c'est l'ambiance familiale qui est mise en avant.

Des études montrent que pour les 2 premières années de la vie d'un enfant, le mode de garde individuel est plus intéressant que le collectif.

Mais certains parents vont préférer une insertion précoce dans le collectif. »

**Les matinées du Relais Cabriole**



**Deux fois par semaine, le mardi et le jeudi matin, les assistantes maternelles se retrouvent avec les enfants autour de Chantal.**

Depuis début octobre 2020, cela se passe dans les locaux de l'ancienne crèche.

Voir notre article [Le relais Cabriole, le paradis des tout petits ! - Le journal du Gers](#)

Avant le covid, les matinées se déroulaient dans la grande salle du centre de loisirs.

Ces animations sont ouvertes aux parents qui peuvent venir partager les temps d'animation du moment qu'ils emploient une assistante maternelle qui dépend du relais.



La fréquentation de ces matinées se fait sur la base du volontariat.

Certaines assistantes maternelles ne viennent pas, soit parce qu'elles ont des enfants en phase d'adaptation, soit parce que les parents ne souhaitent pas que leur enfant sorte du domicile de l'assistante...

Chantal peut prêter du matériel – livres, jeux... - à celles qui ne viennent pas ou se déplacer pour une animation.

<https://lejournaldugers.fr/article/48071-mieux-connaître-le-dispositif-du-relais-cabriole-avec-chantal-soules>

Elle consacre d'ailleurs souvent le vendredi matin à des visites à domicile

A noter que tout le matériel du relais est en prêt: livres, jeux, mallettes thématiques que prépare Chantal, livres et revues professionnelles...

Chantal a aussi cette mission de veille administrative et pédagogique : elle se doit de tenir informées les assistantes maternelles des nouveautés.

### Des temps festifs

Des temps festifs sont organisés tout au long de l'année : Noël, chasse aux oeufs pour Pâques, grand pique-nique en juin avec les parents...



<https://lejournaldugers.fr/article/47823-la-chasse-aux-oeufs-des-tout-petits>

Le relais organise aussi des spectacles, théâtre, musique, ...

Ces temps sont ouverts aux parents et constituent une base d'échanges...

Chantal essaie de varier les propositions.



### Partenariat avec la médiathèque de Vic et la médiathèque départementale

Le relais Cabriole travaille en partenariat avec à la fois la médiathèque de Vic et la médiathèque départementale.

En 2016, le relais a participé à l'opération « Premières Pages » chapeauté par le ministère de la culture : un livre est offert par le biais de la PMI aux enfants nés dans l'année.

Chantal fait partie du groupe de pilotage.

Est organisée aussi une journée de formation à destination des professionnels en lien avec le livre avec un linguiste, un neurologue...

« L'éveil culturel des tous petits est un thème qui me tient particulièrement à coeur » nous dit Chantal.

« Pour faire aimer les mots et les histoires, il faut change les supports et cela me plaît énormément.

Il y a des milliers de façons de raconter des histoires : les livres animés, les tapis de lecture, les marionnettes, le kamishibai (technique japonaise pour raconter des histoires dans un « petit théâtre »)..."



### **Partenariat avec Cine Qua Non**

Le cinéma des tout petits a été mis en place en 2015 avec Cine Qua Non.

Chantal nous parle de ce projet qu'elle est ravie d'avoir mené à bien : « L'idée était de pouvoir offrir aux tout petits de l'éveil culturel, du cinéma différent de ce qu'ils voient à la télévision

On propose une séance tous les 1 mois et demi environ, hors période covid bien entendu..

Je choisis des courts-métrages d'une durée qui ne dépasse pas 45 minutes. Ce sont plusieurs petits films avec des supports différents (avec ou sans paroles, avec de la musique...)

Les séances sont ouvertes à tous, les assistantes maternelles, la crèche, les parents, le LAEP (lieu d'accueil enfants parents).

J'essaie de trouver des films adaptés à la période, Noël, Pâques...

Je communique aux assistantes maternelles les supports pédagogiques pour qu'elles puissent préparer en amont la séance avec les petits.

Le cinéma s'adapte aux petits : le son est moins fort, on laisse allumées des rampes de lumières.

Ces séances sont un vrai bonheur !

Des parents ont découvert à l'occasion que leur enfant pouvait rester 45 minutes tranquille !

### **Les 20 ans du RAM Cabriole**

Le 29 mai, le RAM fêtera ses 20 ans.

Une exposition de photos réalisée pour l'occasion reflétera la spécificité du métier d'assistante maternelle.

L'objectif est de dépoussiérer l'image du métier, de montrer que c'est un vrai métier qui mérite une reconnaissance professionnelle.

Ce sera l'occasion d'une journée festive au centre de loisirs avec l'exposition à l'intérieur, un buffet et des jeux à l'extérieur.

Le gâteau – en carton ! - est prêt depuis 1 an !

La journée sera ouverte aux parents, aux assistantes maternelles et à leur conjoint, aux enfants et aux enfants devenus grands !

**En attendant cette belle journée, si vous souhaitez contacter le Relais Cabriole :**

**05.62.06.50.72**

**06.58.05.75.99**

**rama.vicaccueil@orange.fr**

**Contact : Mme Chantal SOULES**

A noter que suite aux annonces gouvernementales du 31 mars 2021, les temps d'animations collectives sont suspendus mais Chantal est toujours à la disposition des professionnels et des parents.